

Colmar, le 29 novembre 2017.

L'Inspectrice d'Académie  
Directrice académique des services  
de l'Education Nationale du Haut-Rhin

A

Monsieur le Doyen des IA-IPR  
Mesdames et Messieurs les principaux  
Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
de l'Education nationale

Objet : charte départementale des journées de formation inter-degrés « cycle 3 » du Haut-Rhin.

la directrice  
académique

L'accompagnement de la mise en œuvre du socle commun, des nouveaux programmes de cycles, des conseils de cycles et du conseil école-collège conduit à poursuivre le développement des formations inter-degrés « cycle 3 » à destination des enseignants des écoles et des collèges du Haut-Rhin.

Téléphone

03 89 21 56 14

Fax

03 89 24 59 83

Mél.

i68cab

@ac-strasbourg.fr

Le soutien apporté depuis deux ans en la matière par les groupes intercatégoriels « cycle 3 » des échelons académique et départemental mérite d'être pleinement conforté, afin de renforcer la cohérence et la qualité des actions proposées, dans le respect des spécificités de chaque collège du Haut-Rhin et des écoles de son secteur de recrutement.

52-54 avenue de la  
République  
B.P. 60092  
68017 Colmar cedex

La charte départementale des journées de formation inter-degrés « cycle 3 » vient précisément énoncer quelques principes généraux de pilotage, de conception, d'organisation et d'animation de ces journées.

Ces principes viendront bien souvent conforter les démarches d'ores et déjà engagées par les équipes de direction des collèges, les IEN du premier degré et les IA-IPR référents. Ces mêmes principes pourront ici ou là aider à la régulation d'autres initiatives, au service du renforcement de la coopération des cadres, du développement professionnel de tous les personnels et de la continuité du parcours des élèves, de l'école au collège.

Je sais pouvoir vous exprimer toute ma confiance pour parvenir à tirer le meilleur profit de ce document départemental, au service de la réussite de nos élèves.



Anne-Marie MAIRE

# Charte départementale des journées de formation inter-degrés « cycle 3 »

Département du Haut-Rhin – Novembre 2017

## I Principes de pilotage

- Le chef d'établissement, l'IEN du premier degré et l'IA-IPR référent co-pilotent cette journée, sur la base d'une culture professionnelle commune qu'ils cherchent à développer auprès des équipes.
- Les pilotes veillent à l'adaptation de la journée de formation aux spécificités du contexte des écoles et de leur collège de rattachement.
- Les pilotes articulent cette journée inter-degrés avec les instances (conseil école-collège, conseil de cycle 3 notamment) qui contribuent localement, chacune à sa façon, à faire vivre le cycle 3. Cette journée offre ainsi l'occasion de nourrir la réflexion au sein des instances afin de donner du sens aux actions ponctuelles engagées.

## II Principes d'ingénierie de formation

- Ce temps de formation, conçu comme temps de développement professionnel, traite des préoccupations pédagogiques des acteurs, exprimées à la fois par les enseignants et les pilotes. La logique de déclinaison locale de la formation appelle une analyse du contexte, préalable et partagée. Y contribue pleinement la réflexion engagée au sein des groupes de travail pour la réécriture du projet d'établissement, du projet d'école et, le cas échéant, du projet de réseau.
- Les thématiques de préférence transversales identifiées localement (construction des compétences du socle, maîtrise des langages, prise en compte de la diversité des élèves, évaluation, enseignement explicite, inscription des parcours dans les apprentissages, par exemple) ont vocation à orienter les réflexions et les actions conduites dans le cadre de la liaison inter-degrés.
- Cette journée gagne à s'intégrer à une réflexion professionnelle inscrite dans la durée, au besoin poursuivie dans un parcours pluriannuel de formation inter-degrés.

## III Principes d'animation

- L'objectif de développement d'une réflexion professionnelle partagée conduit à promouvoir la co-animation de la journée par des personnels du premier degré et du second degré.
- Les acteurs locaux constituent les premiers relais d'animation de la journée, en fonction des modalités retenues (co-observation dans les classes, groupes de travail sur une thématique transversale, par exemple).
- Les animateurs de la formation privilégient avant tout des temps d'échanges, d'analyse de pratiques et de réflexion des acteurs.

## IV Principes d'organisation

- Conception : les co-pilotes conçoivent la journée.
- Complémentation du formulaire de demande de formation d'initiative locale (FIL), accessible à partir de ce lien : <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/dafor/personnels-dencadrement/demande-de-filftp/>. Seront notamment précisés les objectifs de la formation et les listes des participants pour le premier degré et le second degré. Le formulaire est complété, signé conjointement par les trois pilotes et transmis par le chef d'établissement à la DAFOR ([ce.dafor@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.dafor@ac-strasbourg.fr)), si possible trois semaines avant la date prévue de la formation. La DAFOR émet ensuite des ordres de mission pour les professeurs du second degré concernés. L'IEN transmet la liste des enseignants du premier degré à la cellule « formation continue » de la DSDEN du Haut-Rhin ([ce.formation-continue68@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.formation-continue68@ac-strasbourg.fr)).
- Mise en œuvre de la formation.
- Bilan : à l'issue de la formation, un bilan (selon le format fourni en annexe) est co-signé par les trois pilotes puis transmis à la DAFOR.

Christophe LAVILLE,  
Doyen du collège des IA-IPR  
Académie de Strasbourg



Emmanuelle PERNOUX  
IA-IPR  
Responsable académique  
de la formation



Anne-Marie MAIRE,  
Inspectrice d'académie  
directrice académique  
du Haut-Rhin

